# Quali Organisme qualificateur

Aménagements Récréatifs et Ludiques







## Introduction à l'activité

#### **Définition**

Espaces récréatifs et ludo-sportifs permanents.



Pour l'entretien et la maintenance de ces espaces, se reporter à l'activité 8 "Maintenance"

#### Compétence, savoir-faire

L'entreprise doit :

- Disposer d'un personnel d'encadrement, d'exécution et de coordination de travaux.
- Les moyens d'exécution internes ou externes comprennent au moins un technicien ayant I an d'expérience. Cette personne peut être le chef d'entreprise.

#### **Calendrier**

Sessions	Retour dossier	Qualification à compter du	Exigences relatives aux certificats/attestations
l <sup>ère</sup> Session	30 avril 2020	l <sup>er</sup> juin	Voir tableau "Production de certificats de capacité"
2 <sup>ème</sup> Session	31 octobre 2020	l <sup>er</sup> décembre	Voir tableau "Production de certificats de capacité"



#### **Qualifications**

#### 70 Aires de Jeux

#### 700 Aménagement/ Installation

Mise en œuvre pour l'ensemble des phases nécessaires à la réalisation et la pose d'aires collectives destinées à être utilisées par des enfants.

## Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre de l'opération.

Pour être éligibles à la qualification, les entreprises présenteront des certificats de capacité concernant des réalisations n'allant pas au-delà **d'une année.** 

Le certificat de capacité présenté a une durée de validité **d'une année.** 

		Nbre Dom-Com	Complément
700	10	5	descriptif ou facture + 3 photos

\* Imprimés Qualisport



#### 71 Sols d'Aires de Jeux

#### 710 Amortissants : Préfabriqués synthétiques

(dalles, gazon synthétique, moquette)

#### 711 Amortissants : Coulés in situ

(sol souple, EPDM, ...)

## 712 Amortissants : Matériaux fluents

(copeaux, écorces, gravillons, sable, ...)

#### 713 Autres sols

Sols sans hauteur de chute critique exigée (ex : EPDM 10 mm, gazon synthétique sablé, résine, sol de confort, ...).

## Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre de l'opération.

Pour être éligibles à la qualification, les entreprises présenteront des certificats de capacité concernant des réalisations n'allant pas au-delà **d'une année.** 

Le certificat de capacité présenté a une durée de validité **d'une année.** 

#### Sols amortissants

Chaque certificat de capacité précisera la surface de la réalisation.

		Nbre Dom-Com	
710	5	2	mention surface I rapport d'essai in situ** descriptif ou facture + 3 photos
711	10	5	mention surface I rapport d'essai in situ** descriptif ou facture + 3 photos
712	5	2	mention surface + fiche technique des matériaux mis en œuvre ou facture + I photo
713	5	2	mention surface + fiche technique des matériaux mis en œuvre ou facture + I photo

<sup>\*</sup> Imprimés Qualisport

Ce rapport d'essai in situ n'est pas exigé pour des entreprises implantées dans les Dom-Com.



<sup>\*\*\*</sup> Produire également au moins un rapport d'essai in situ, sur la capacité amortissante des sols, établi par un laboratoire ou organisme tiers pour l'une des réalisations présentées.

#### 72 Structures Sportives de Loisir

#### 720 Aménagements Multisports

Il s'agit d'aires d'activités multiples à vocation sportive et ludique indoor ou outdoor (football, foot 5, basket-ball, handball, volley-ball, autres jeux de balles et ballons).

L'ensemble est fermé et comprend des équipements destinés à délimiter les activités sur le terrain (frontons, lisses, pare ballons).

## **721** Aménagements Fitness et Parcours Santé

Ces installations sont en accès libre (parcours de santé, équipements de street work out, cross fitness, parkour, crosstraining, crossfit, ...).

## 722 Autres Aménagements et espaces sportifs ou ludiques

L'ensemble comprend des équipements et terrain associés. Il peut s'agir de structures interactives (station d'éveil, plateau d'éducation physique et sportive).

Pour les jeux d'eau, voir qualification 366.

## Production de certificats de capacité\*

Le candidat à la qualification doit produire un nombre de certificats de capacité, signés par le Maître d'ouvrage ou Maître d'œuvre de l'opération.

Pour être éligibles à la qualification, les entreprises présenteront des certificats de capacité concernant des réalisations n'allant pas au-delà **d'une année.** 

Le certificat de capacité présenté a une durée de validité **d'une année.** 

		Nbre Dom-Com	Complément
720	3	I	descriptif ou facture + I photo
721	3	I	descriptif ou facture + I photo
722	3	I	descriptif ou facture + I photo



<sup>\*</sup> Imprimés Qualisport